ES QUATRE PRÉJUGÉS
DU MINISTRE,
OU
A FRANCE PERDUE.



Châtiment de la Polignac
promenée par le diable.

LES QUATRE PRÉJUGÉS DU MINISTRE,

OU

LA FRANCE PERDUE,

TRAGEDIE WELCHE,

EN SIX ACTES, ET EN PROSE;

Attendu que les crimes des enfers ne peuvent se peindre en vers, qui sont le langage des dieux.

Qui nec totam libertatem, nec totam servitutem
pati possunt. . . . .
. . . .
Duos tantum res, anxius, optat, panem, et lircenses.
. . . .

Trop mous pour soutenir une liberté pleine,
Trop fougueux, pour traîner une pesante chaîne;
Entraînés au plaisir, à l'amour, à l'argent,
Galans, vifs et courtiers; légers, insoucians;
Contre deux seuls besoins, ne souffrant point d'obstacles,
Ils ne sont inquiets que de pain, de spectacles.

M. D. CC. LCX.

LES QUATRE PRÉJUGÉS DU MINISTRE, OU LA FRANCE PERDUE,

TRAGÉDIE EN SIX ACTES.

LA PERTE DU COMMERCE ET DE L'HONNEUR,

Acte premier. Scène unique.

LE PARISIEN.

DANS ces deux traits est peint le naturel de mes compatriotes.

Retenez bien cette donnée, Monsieur; analysez ensuite les opérations des Etats-généraux ; faites, non sans apprêt, sur les turbulentes clameurs du peuple, et sur les systêmes faux des prétendus philosophes. . . . Supposez les uns et les autres

extrêmement agités pour l'idéal bonheur de la nation ; jugez, après cela, s'ils ont atteint le but (1).

LE CAMBALUSIEN.

C'est mon plus grand desir.

LE PARISIEN.

Je dois à vos réflexions consolantes et lumineuses, la meilleure nuit que j'aie passé depuis l'affreuse révolution. Je pensois que vous voudriez profiter du beau tems pour la promenade.

LE CAMBALUSIEN.

Ah ! je vous en conjure ; profitons-en plutôt pour m'instruire de la vraie position de la France. Elle me paroît dans une si grande confusion ! Je

---

(1) Jugez s'ils peuvent l'atteindre, ces embrions politiques, animés par des républicains sectaires et brouillons, et par des législateres érotiques de l'autre monde ; lorsqu'il s'agira de l'œuvre épouvantable d'un vaste empire, formé de trente Etats puissans, et de la création d'un nouveau, aux yeux d'un peuple léger, amolli, chérissant sa chaîne, et heureux par tous les avantages, et les défauts même de son ancienne constitution.

suis étranger, voyageant pour m'instruire; par conséquent, très-curieux (et le moment y prête). Votre manière de voir et de juger me plaît tant, que si ce n'est pas abuser de votre complaisance, nous poursuivrons, sans sortir, notre entretien.

LE PARISIEN.

C'est me servir selon mon goût. Nous jouissons, depuis la révolution, d'une liberté si étouffante, que les connoissances et les amis se taisent entr'eux; et les inconnus, muets et taciturnes, se cherchent, se tâtent des yeux et du maintien. Pour moi, plein de regrets amers sur le sort de ma patrie, je garde ma chambre pour en parler aux murs; je vais aux champs, pour en parler aux arbres; je reste seul, pour en parler en moi-même. Je suis comme une amante que l'amour égare; j'étouffe de dire le secret de mon cœur. Je bénis la destinée d'avoir rencontré dans vous, Monsieur, un homme sage, discret et prudent, avec qui je puisse m'ouvrir librement.

LE CAMBALUSIEN.

Vos inquiétudes, Monsieur, m'étonnent; elles sont incompatibles avec la liberté dont vous jouissez; liberté de la personne; liberté de la pensée;

liberté de la presse.... Enfin, vous êtes libres; on le crie dans vos rues. On le publie chez l'étranger par la voie des courriers; on en dépêche même d'exprès, et très-exprès.

LE PARISIEN.

Avec tant de libertés, celle de la presse sur-tout, on risque encore de se faire presser dans un cachot, et de perdre la moitié du jour, pour avoir voulu trop le répandre.

LE CAMBALUSIEN.

Oh! bien, vous êtes impartial et véridique; je serai discret; nous bannirons toute personnalité; nous ne chercherons qu'à épancher nos ames; nous maudirons les méchans, les traîtres, en les livrant à un opprobre éternel; nous ferons des vœux pour le salut de la patrie; nous parlerons du roi, de la reine; et de leur auguste famille, avec le respect et l'amour de sujets fidèles et sensibles; nous n'avons rien à craindre. Ainsi, Monsieur, faites-moi goûter à mon aise tous les agrémens du caractère Français, prevenant dans son abord, naturel, et facile à se communiquer. C'est le seul peuple que j'aie rencontré dans mes voyages, avec qui l'on fasse

connoissance, en se voyant, pour ainsi dire. La politesse du François, en général est si engageante, qu'elle inspire subitement, autant de desir de se rapprocher, que le maintien grave, rude, ou empesé des autres nations l'éloigne et le repousse.

Le Parisien.

Ah ! Monsieur, qu'il est à craindre que désormais les étrangers ne nous trouvent bien changés à cet égard ! La fleur d'urbanité Française pourrra bien se conserver dans la caste des nobles, et de ceux qui recevront une éducation distinguée ; mais, parmi le peuple en sera-t-il de même ? Cette liberté qu'on lui prêche, qu'on lui vante, qu'on lui met en avant, comme le juste motif de ses fureurs, le puissant aiguillon de sa haine, et le redoutable drapeau de ses incursions; cette liberté, dis-je, ne se tournera-t-elle pas en brutalité, en rudesse dégoûtante ? C'est un malheur; mais tel est le peuple dans tous les pays : il voit *grosso modo*. Les nuances fines et délicates échappent à ses yeux : il faut des couleurs fortes et tranchantes pour les fixer. Pour se sentir libre, il faut qu'il soit audacieux : de là vient qu'il ne sait pas discerner que la liberté est une puissance active;

mais bornée entre l'esclavage et la licence, par le frein salutaire des loix ; qu'elle est comme la bergere des champs, qui a besoin, pour plaire, de la parure d'un jour de fête ; que la trop grande nudité dépareroit ses charmes ; que son abord paroîtroit sauvage et rebutant, s'il n'étoit adouci par le ton libre et naïf d'une simple et modeste affabilité. Delà vient que la philosophie (ce sublime flambeau de l'esprit, ce guide hardi et souvent infidèle; source de tous biens, fille du ciel, lorsqu'elle pénètre l'ame de ses devoirs, et de la ptatique de toutes les vertus morales, civiles et religieuses : et source de tous maux, issue des enfers, lorsqu'elle remplit l'esprit d'arrogance, de fierté, d'orgueil, de rebellion, d'indépendance, d'illusions, de systêmss et de sophismes, consolante pour le sage qui est instruit, et dangereuse pour le peuple ignorant) : delà vient que loin d'éclairer sa raison, elle ne sert qu'à l'égarer ; de là vient que pour donner au peuple une religion sainte, dans un Dieu invisible, il fallut employer des signes visibles ; des emblêmes, un culte plein de mystères, et de procédés en apparence surnaturels (1) ; et celui-là

---

(1) Peut-être faut-il au peuple tous les voiles, tout

devint l'auteur de grandes calamités, qui, le premier, déchira ces voiles salutaires. Le respect pour les dieux se perdit dans Rome, bientôt après que le peuple se fut emparé du sacerdoce, et qu'il eut pénétré jusques au sanctuaire. Heureux le mortel qui croit plus qu'il ne voit, transporté hors de lui, par le sentiment et l'idée d'un Dieu ! Ignorance heureuse, de laquelle il retire son espoir et sa consolation ? Malheur à l'homme qui a tout vu, qui a tout fait, suivant le cercle étroit d'une orgueilleuse et fausse philosophie ; qui n'a plus d'objet à rechercher ou à découvrir, qui alimente sa pensée ! Dans cette langueur de tout desir éteint, le néant plonge sur lui pour le dévorer (1)... Mais, où me laissai-je entraîner ?....

---

l'enchantement, toute la féerie, si j'ose m'exprimer ainsi, de la superstition, pour le rendre religieux.

(1) L'inquisition, dégagée de toute passion, réduite au seul frein de l'esprit humain, est peut-être la plus sublime vertu d'Etat. On a vu en Espagne, en Portugal, quelques auto-d'afé ; mais on n'y a pas vu les assassinats des Vandois, ni des Albigeois, ni les révolutions de l'Angleterre, ni les troubles de l'Allemagne, ni les fureurs de la Ligue, ni les massacres de Vassy et de la Saint-Barthelemi, ni les persécutions et les dragonades des Cevennes....

Pardonnez-moi ces traits de morale ; ils me sont échappés, hélas ! comme les soupirs douloureux d'une ame atteinte d'une sombre mélancolie.

Le Cambalusien.

Monsieur, elle ne fait qu'ajouter un intérêt plus touchant à notre entretien ; d'ailleurs, j'aime la morale aussi (quoique Tartare) : c'est la volupté de l'ame ; mais comme ce n'est pas l'état habituel du François, passons, pour nous distraire, à des sujets plus frivoles, et qui font néanmoins un des points de mes observations particulières sur la France, en ma qualité de Conseiller Aulique de mon maître, le grand Kan de Tartarie ayant le département du commerce ; je veux parler des modes. (Je vois votre surprise ; ne considérez pas tant, je vous prie, l'objet futile en lui-même, que l'importance dont il devient par ses résultats.) On m'a tant parlé dans tous les pays des môdes Françaises ; cette charmante momerie

---

Que sont en effet les cachots et les fers de l'inquisition (quoique ce soit déja trop) au prix de tant de calamités, nées toutes de l'esprit dangereux des Philosophes, des novateurs et des sectaires ! ...

exerce un empire si universel, qu'on diroit que les graces en ont rempli le carquois de l'amour, pêle-mêle avec ses traits ; tant ses caprices ingénieux régnent sur toutes les têtes, et sur tous les personnages, de quelque rang, de quelque pays, et de quelque caractère qu'ils soient. J'en ai vu par-tout un étalage si merveilleusement varié, que les toilettes des dames du meilleur ton m'ont paru des autels dressés au dieu du goût. Daignez me faire acquérir sur cela des connoissances plus parfaites ; vous servirez votre patrie par le nouveau commerce qu'elle pourra ouvrir avec la mienne, et je servirai aussi nos dames Tartares ; jalouses de plaire, comme les autres, en dépit du grand Lama.

LE PARISIEN.

Le moment n'est pas favorable : nous n'avons plus de modes a Paris, elles sont disparues. Filles du goût ; elles aiment comme lui le plaisir et la fortune, toute leur existence relève de ces deux chères idoles. Cette branche d'industrie etoit si lucrative, si étendue, qu'on la portoit pour Paris seulement a trente millons par an. On peut dire qu'elle rendoit tout l'univers tributaire de la France : c'étoit même un genre qui convenoit

spécialement aux français : ils y excelloient ; on les voyoit occupés à former les tissus, les tresses, les guirlandes et les nœuds qui devoient relever les attraits de leurs maîtresses ; avec la même légéreté, de la même main qu'ils dessinoient leurs danses et leurs ballets ; et avec le même esprit, le même sel qu'ils composoient leurs chansons et leurs vaudevilles. C'étoit merveille de voir comment avec peu de matière on savoit tirer un très-gros revenu d'une chose de pure fantaisie, sans craindre aucune concurrence ; (avantage inconnu dans tout autre commerce) il faut ajoûter de plus, qu'elles étoient une amorce pour toutes les nations qui y trouvoient leur compte ; l'Italie, dans la vente de ses soies, ses gazes et ses fleurs, la Flandre, dans la vente de ses linons et ses baptistes ; l'Angleterre dans celle de ses gazes et de sa quincaillerie. C'est par l'échange de sa main-d'œuvre contre les matières qu'elle achetoit des étrangers, que la France fesoit un lucre immense. De son goût, de son luxe, en un mot, naissoient ses richesses et celles des nations qui commerçoient avec elle, il en reste à peine une légere trace dans Paris. Les modes françaises sont envolées à Saint-Etienne en Forès, du moment qu'on a forcé nos princes, nos grands seigneurs, nos riches de sortir du royaume, avec nos belles Dames.

LE CAMBALUSIEN.

A Saint-Etienne ?... Plaisantez-vous, Monsieur ; mais si je ne me trompe, *Saint-Etienne* n'est qu'un arsenal de fusils, et d'armes de toute espèce.

LE PARISIEN.

Précisément ; ce sont ces atteliers bruyans et enfumés qui sont leur temple aujourd'hui... C'est là qu'on s'occupe nuit et jour à fabriquer pour toute la France des instrumens de carnage et de mort, comme autrefois on fabriquoit dans Paris tous les instrumens de l'art de briller et de plaire. En un mot, ce sont là nos modes, comme une fourmillère de journaliers faisant des journeaux, sont nos gens de lettres ; comme un ramassis d'écrits pestiférés, incendiaires, publiés dans les rues à tue-tête, et colportés scandaleusement dans tous les pays, avec cette folle et arrogante présomption de leurs fanatiques auteurs, que le suffrage de toutes les nations va couronner l'audace et les attentats inouis d'un peuple en délire, sont nos chansons du Pont-neuf, (dont la burlesque et plate naïveté au moins nous fesoit rire) ; comme les charges, les têtes, les caricatures les plus

outrageantes, dessinées en manière d'enseigne de nos fureurs, exposées dans toutes les rues, et dans toutes nos promenades, sont nos beaux tableaux, et nos riches peintures : comme les bacchanales des halles sont nos danses et nos ménestriers ; comme la cocarde et la giberne sont nos atours, te notre élégant costume : comme les insurrections, les fureurs de l'ivrognerie, les excès de la soif criminelle de l'or, la prophanation des temples et des palais des rois, sont nos fêtes et nos banquets ; comme le son bruyant des tambours et des trompettes, sont nos concerts et notre musique ; les attroupemens, nos sociétés ; les séditions, notre harmonie ; les motions ; nos harangues ; les cafés, nos conseils politiques ; un tas de gens perdus, d'oisifs, de factieux, couvrant toutes les allées du Palais-Royal, et la plus part couverts de décrets, nos législateurs ; les scènes atroces de la grêve, nos parades et nos tretaux ; enfin, comme les assassinats publics sont nos sublimes tragédies. . . .

LE CAMBALUSIEN.

Dieux ! quel tableau. . . . . Suis-je dans Paris, cette ville célèbre, faisant l'admiration de la terre ; ou dans un antre des déserts sauvages de

ma patrie ?.... Suis-je enfin parmi des Français ou des Cannibales ?......

LE PARISSEN.

Malheureusement, ce tableau est aussi fidéle qu'il est affreux, telles sont les prémices de cette grande liberté, dont on se plaît à bercer le peuple, pour le tromper et le perdre.

LE CAMBALUSIEN.

D'après ces traits, il est aisé de prévoir que les effets les plus surs de cette liberté, sont le choix qu'on lui laisse de mourir de faim ; ou de désespoir.

LE PARISIEN.

C'est le triste pressentiment qui afflige tous les bons citoyens et tous les honnêtes gens ; ils comtemplent avec une douleur amère l'anéantissement des sciences, la chûte ou la fuite des talens, la perte totale des arts, et avec eux celle de millions d'ames qu'ils fesoient subsister. Déja l'on éprouve toutes ces calamités ; les sciences sont muettes ; les talens découragés ; les arts inactifs ; et un peuple immense languit, tout stupide, sous le clou poignand de la nécessité...... O ma

partrie, qu'est devenue ta splendeur ?.... Ta beauté, ta richesse surpassoient celles de l'univers.... Ton aspect riant ; ton accueil gracieux ; ta vive gaieté ; une liberté décente et honnête ; une entiere sécurité ; des spectacles ravissans par mille charmantes illusions, la variété des plaisirs de tout genre, mêlée aux écoles et aux savantes instructions, les délices du bon goût réunies aux douceurs d'une aimable société ; une cour brillante, noble, et magnifique, l'école du bon ton ; une touchante harmonie ; mille appas réunis ; tout, jusqu'à tes douces folies, attiroit dans ton sein les habitans de toute la terre : car, Monsieur, ces mêmes modes dont vous fesiez l'éloge, sont doublement à regretter. Elles étoient utiles autant que lucratives. Sous une apparente frivolité, elles cachoient un sens trop profond ; tantôt dans la tournure d'un chapeau, d'une aigrette de fleurs, d'un panache, tantôt dans les plis des fontanges, dans les nœuds d'un ruban, dans les ornemens de tête, dans la forme des bijoux, elles offroient des allégories intéressantes, un sel, un atticisme riant, une fine critique, une raillerie divertissante, une satyre ingénieuse, et tout le piquant agréable du ridicule ; soit sur les grands hommes et les femmes du jour ; soit sur les ministres et les gens en place, même jusques

sur

les têtes couronnées, qui n'étoient pas épargnées dans ces graves badineries : enfin, chaque nouvelle mode étoit un coup de pinceau, un coloris de plus, relevant aux yeux de ce peuple enfant l'histoire et le tableau de son siècle, dont il fesoit son profit en riant... Heureux le peuple que des gazes légères et des rubans suffisent pour enchaîner aux mœurs, à la morale et aux loix ? Existe-t-il dans un Etat l'idée et le signe d'une liberté plus grande, et plus honnête en même tems ?...

LE CAMBALUSIEN.

Quelle peut-être la cause d'un si grand changement ? Quelle peut-être la source de tant de maux ?.... Ils sont trop extrêmes et en trop grand nombre, pour ne pas tenir à quelque vice du gouvernement. Qui avez-vous à la tête des affaires ? est-ce un honnête-homme ?...

LE PARISIEN.

Oui..... il passe pour tel....

LE CAMBALUSIEN.

Est-ce un homme habile ?....

LE PARISIEN.

On dit qu'oui....

LE CAMBALUSIEN.

Par ses charges, par ses emplois, s'est-il occupé de bonheur, des affaires publiques et politiques?.. Est-ce un ancien magistrat?... Un conseiller d'état, versé profondément dans les loix fondamentales du royaume?....

LE PARISIEN.

Non; rien de tout cela?

LE CAMBALUSIEN.

Qu'est-il donc?

LE PARISIEN.

C'est un homme d'un grand caractere; à qui j'attribue une ame forte et élevée. Vain de son naturel, fier par l'idée qu'il a de son exacte probité: ambitieux par vertu, autant que ses dehors masquent les passions qui l'agitent: politique profond, habile à déployer aux yeux du peuple, des sentimens très-populaires, pour le fasciner, et envelopper son opinion, sous ces voiles spécieux. Prenant la route du bien public pour aller à l'immortalité; comme étant la seule,

dans sa bassesse, qui pût l'y conduire, Dévoré de la passion des grandes choses; préférant les embarras, les chagrins de la célébrité aux doux loisirs d'une vie heureuse, si elle est obscure. Aspirant à la faveur du peuple par systême; et sa dupe par excès de vanité. Froid, jusqu'à l'offense, envers les grands, par la crainte du mépris. Dans les détails de sa vie privée et publique. Combinant son élévation et la gloire de son esprit, avec l'intérêt de sa fortune. Homme de place, de bourse, de banque et d'agiot; tant que, n'ayant rien, il a dû s'enrichir : philosophe, moraliste, écrivain, politique; lorsque devenu riche, il a voulu faire servir ses richesses à l'acquit des honneurs qu'il briguoit, et des talens qu'il n'avoit pas. Dans ses hautes idées, dans ses vastes projets, s'élevant trop au dessus des hommes pour être naturel, et sincere pour n'être pas enthousiaste jusqu'aux chimeres; haut, jusqu'au dédain, et dur jusqu'à la sécheresse. Pour les voir dans leur jour, connoître ce qu'ils sont, lesur énergie, le ton des classes, l'esprit d'état et de nation; et pour discerner, à travers la fumée de l'encens qui l'entoure les voies, et les moyens d'accorder, en grand ministre, les honneurs et la consideration de chacun, avec les droits et le bonheur de tous. C'est l'homme qui a passé toute sa vie aux spécula-

tions de banque et de commerce ; heureux dans sa vie privée par les coups de la fortune ; malheureux dans sa vie publique, par les revers politiques ; qui a donné des élemens et des leçons pratiques d'administration de finances, propres à former d'excellens contrôleurs-généraux, si déformais il y avoit des contrôleurs-généraux.

LE CAMBALUSIEN.

J'entends, à le considérer d'une face ; c'est un grand et savant calculateur. Mais, lorsqu'il s'agit de la préparation, du choix et de la disposition des matériaux, pour regénerer une monarchie, comme la france, lorsqu'il s'agit de tenir tous les fils des divers ordres qui composent l'état ; et qui lient toute son organisation, de les faire passer l'un dans l'autre, sans choc et sans confusion, jusqu'au but qui leur est propre, suivant les loix de leur primitive constitution ; ajuster les rapports de leur intéret, à celui de leur force respective pour former la trame du bonheur commun ; il pa roît qu'il faut alors quelque chose de plus que l science de calcul, qui n'est rien autre qu'une sui d'opérations d'ordre et de méthode, renforc par une longue habitude. Dans l'une, il faut bea coup de patience ; dans l'autre, un grand gén Un tel homme n'étoit bon que pour être la r

nœuvre, l'économe d'un grand ministre ; dont le vaste coup d'œil doit embrasser l'état entier dans tout ses rapports, et juger de la mesure du fardeau qu'il peut ſupporter, des points sur lesquels il peut le laisser peser davantage ; des ressources, pour l'alléger d'un autre sens, prises dans la nature des loix fondamentales et dans le caractere propre à chaque classe ; et de l'adresse avec laquelle, d'après ces notions, on peut rejetter d'une maniere indirecte et libre, le fort de ce fardeau sur la classe qui paroissoit en être la plus soulagée.

Or, s'il est dans un état une classe de citoyens, dont la générosité, le désintéressement, la noblesse, la gloire, soient les vertus éminentes, c'est le cas d'employer un tel biais. Toute contrainte seroit regardée de sa part comme un avilissement, opéreroit moins, et pourroit faire germer des semences de haines et de divisions parmi les membres du corps politique ; jaloux chacun d'agir dans son sens et selon sa destination. C'est d'ailleurs une gaucherie, une faute impardonnable de recourir à des liens obligatoires, lorsqu'une volonté spontanée, une accession libre, préviennent leurs efforts odieux (1), et en tiennent lieu avec plus da-

(1) De telle fureur qu'on veuille animer le peuple

vantage encore pour l'état, et de considération pour le citoyen.

LE PARISIEN.

Nous possédons, en France, cette classe de citoyens, telle que vous venez de la peindre; mais il s'en faut bien que l'assemblée de nos représentans ait reglé sa marche sur ces principes lumineux et prospères. Quelques misérables sophistes, avec toute la déraison d'imberbe & de barbons, et toute l'ignorance de novices ineptes; pour le mérite et le savoir qui leur manque, jaloux et fiers du nom de novateurs; entraînés, séduits, par je ne sai quels faux prestiges, quels systêmes républiquains des sectaires politiques, détachés des synagogues et des bourses d'Amsterdam, de Londres, de Boston, de Genêve (systêmes étrangers); tous absurdes, tous impolitiques, tous incohérens, tous inonstitutionnels, tous inadaptables, inalié-

---

contre la noblesse, on ne peut nier qu'elle avoit offert de bonne grace tous les sacrifices d'intérêt qu'on pouvoit exiger. Son renoncement anticipé à toute espèce de privilèges pécuniaires en fait foi; et la générosité de ses sentimens, tant de fois consacrée au bien de la patrie, en étoit un garant infaillible.

nables à nos mœurs, à notre génie, à nos loix, à notre être; quelques misérables ſophistes, dis-je, ont mieux aimé avilir le clergé, en le dépouillant contre le respect sacré des propriétés, ont mieux aimé fouler la noblesse en l'outrageant, et sabrer exclusivement ces deux ordres, membres, constitutionels, uniques, primitifs de la monarchie (1).

(1) On sait bien que jusqu'à Philippe-le-Bel, c'est-à-dire, près de neuf cents ans, depuis l'établissement de la Monarchie Française, on n'a connu en France pour ordres constitutionnels que le clergé, la noblesse, et successivement la magistrature; mais on n'a jamais peut-être bien observé que depuis l'admission du tiers-état parmi ces ordres, il n'y a jamais eu d'assemblée ou de Parlement vraiment national, et qu'il n'y a eu que de simples Etats-généraux, dont les cahiers n'ont contenu que des projets, des réglemens d'ordre, de finances, d'amélioration, de justice; enfin, que des objets purement administratifs. Aussi, a-t-on vu le Parlement de France casser les arrêtés des Etats-généraux, toutes les fois qu'outre-passant leurs mandats, ils ont voulu s'immiscer dans la législation; d'où il faut conclure que l'assemblée actuelle n'a aucun caractère de vraie Assemblée nationale; car si elle étoit telle, toute la noblesse du royaume,

sans égard, sans mesure, sans aucun esprit, de justice, de raifon, ni de politique; avec toute la bravade de ce pouvoir insolite, et brutale, qui dit, je veux, parce que je veux, et qui n'est que l'effrayante loi du plus fort, sans considérer jusqu'où l'on pouvoit exposer la fortune de l'Etat, par les procédés révoltants d'une violence aussi inouïe.

LE CAMBALUSIEN.

Il faut croire, Monsieur, que vos Représentans ont été autorisés à couper ainsi dans le vif

---

tous les Princes du fang, les Pairs, Barons du royaume, les grands Officiers de la couronne, les Magistrats y assisteroient de droit, en qualité de Sénateurs Français, comme en étant tous des membres nés; et nul doute qu'ils n'aient à ce titre le droit de réclamer contre les opérations tendantes au renversement des loix fondamentales. Les Etats-généraux répondent à des petits Parlemens, connus, dans l'origine, sous le nom de COUR DU ROI, dont le Conseil d'Etat est un image, composés de PRINCIPES ET SENIORES, dans lesquels il ne s'agissoit que de quelques réglemens provisoires, désignés ainsi dans Tacite.... de minoribus consultant principes.... de majoribus omnes.

avec le poignard de la destruction, puisqu'ils ont osé violer tous les droits, et tous les principes que vous invoquez, et qui sont ceux de toutes les nations policées.

LE PARISIEN.

Je ne peux le croire, sur-tout d'après les Lettres convocatoires du Roi.

LE CAMBALUSIEN.

Eh bien, Monsieur, si vos Représentans n'ont pas eu une autorisation expresse, ils l'ont eue tacite ou secrette. Comment croire autrement qu'ils se fussent portés à ces excès ? Leur conduite tiendroit plutôt des fureurs d'une ligue ou d'un complot, que de la sagesse des délibérations d'un conseil public, national, fait pour imprimer à tous les actes qui en émanent le caractere d'impartialité, de modération, de sagesse et de majesté, convenable aux loix et à l'honneur de la nation qu'il représente. Les effets ne peuvent aller que selon la cause. La manière de frapper indique toujours l'intention; et la violence du coup, annonce dans quel esprit il a été porté. Nous ne sommes pas des Français, un peuple civilisé, instruit comme eux : nous ne sommes que de

méchans Tartares, passablement enclins à rapiner, volontiers vivant sans façon aux dépens d'autrui, si on nous laisse faire ; mais tout Tartares que nous sommes, si pareille envie prenoit aux Sénateurs qui composent le conseil du grand Kam, il n'en est pas un qui ne payât de sa tête une semblable audace, comme violateur des loix de la patrie.

LE PARISIEN.

J'ignore le secret du cabinet ; tout ce que je puis assurer comme authentique, c'est que le Roi invitoit ses fideles sujets des provinces de son royaume à choisir les plus honnêtes, les plus instruits et les plus sages d'entr'eux, pour venir l'aider à réparer les maux de son royaume, et à chercher, de concert avec eux, les moyens les plus doux, les plus salutaires et les plus sûrs, pour opérer le bien de tous ses peuples, qu'il chérissoit, disoit-il, comme ses enfans. C'est à peu près dans ces termes, mais avec une effusion de sentiment encore plus touchante que ce Roi magnanime appelloit ses sujets auprès de lui ; voulant, ajoutoit-il, goûter le ravissant spectacle de se voir entouré de son peuple ....

LE CAMBALUSIEN.

Ah ! Monsieur, quel monarque ! A ce langage

céleste, on croit voir la Divinité descendre parmi les mortels, pour répandre sur eux tous les bonheurs dont ils sont susceptibles.

LE PARISIEN.

Eh bien ! le coiriez-vous ? Nos représentans, (J'entends ceux que tout le monde entend.) m'entendez-vous ? . . . Vous m'entendez ?

LE CAMBALUSIEN.

Oui, je vous entends.

LE PARISIEN.

Eh ! bien donc, ces représentans peu touchés des mouvemens de cette tendresse paternelle, se sont tracés des plans tout opposés, et bien différents de ceux du Titus des français ; parconséquent aulieu d'ouvriers prudens et habiles que le Roi demandoit pour élaguer le chêne antique de la monarchie du bois mort, ou des branches voraces qui le dessechoient pour l'emonder de la mousse corrosive des abus ; enlever les excroissances, les cautères provenant des blessures que pouvoient lui avoir fait les coups du pouvoir ministériel, ou le relachement des magistrats chargés par la nation, (malgré qu'on en dise,) de

veiller à sa conservation (1) : rafraîchir les extrémités, de peur qu'en s'étendant trop, l'arbre ne perdît de sa force et de son agrément ; nétoyer de tout faux bois, les meres branches du clergé et de la noblesse, afin de ne pas trop altérer la branche principale du peuple, qui a besoin d'être soulagée, pour maintenir l'arbre dans son embonpoint ; enfin pour lui redonner cette beauté, cette forme, cette grace qui l'ont rendu depuis treize cent ans, l'ornement et l'admiration de l'univers, dont Guillaume le conquérant planta les premiers rejettons en Angleterre ; si fière aujourd'hui de sa constitution fondée sur les élémens de celle des français, et Royer en Sicile (2),

---

(1) Le droit des Parlemens, à cet égard, formés en Parlemens de France, est incontestable. Il est consigné dans les fastes de l'histoire, et dans la théorie des loix du royaume.

(2) C'est Guillaume le bâtard, duc de Normandie, qui fonda le Parlement d'Angleterre, connu sous le nom d'Echiquier, à l'instar du Parlement de France. . . . . Il existe encore aujourd'hui à Palerme un Parlement d'Etat, comme celui de France, embrassant également les affaires publiques, le grand criminel, la haute police, et la législation.

lorsqu'il en fit la conquête sur les Sarrazins, avec ses héros Normands, quoique la France passe pour être sans constitution dans l'esprit de certains ignorans, un vieux bouquin d'avocat, entr'autre d'une arrogance qui ne va n'y à l'humilité de sa naissance, ni aux haillons de sa première fortune, ni orateur, ni jurisprudent, ni jurisconsulte : ignare sur les matières d'état, grand triturier de procès de chicane, voilà tout, esprit lourd, sans stile, sans génie, *Crassa Minerva*, que j'ai vu débuter, et dont j'ai prédit, à son allure, qu'il n'égaleroit jamais ni l'âne de Balaam, ni l'âne d'or, ni l'âne du bienheureux patron de la France, que dans tout le cours de sa vie il ne feroit pas un pas, ne diroit pas un mot qu'on ne lui vît les oreilles ; fût-il même caparaçonné de tout le harnois du manège ; l'un des grands architectes de la fameuse constitution... (Est-ce un monstre, est-ce un animal ridicule que la montagne enfantera ?...) Puissent ces nouveaux Solons, ces Lycurgues lui former un corps brillant et robuste de l'assemblage de toutes les pièces, de tous les matériaux épars de l'ancienne source de notre force, de notre gloire, de notre splendeur et de tant d'autres avantages si propres à effacer ou à faire supporter les taches passagères dont on peut

avoir terni son éclat quelque fois (3)..... Ces représentans, dis-je, pleins de fureur et d'audace ; prenant le sceptre d'une main et l'arme du peuple de l'autre, de simple mandataires s'inaugurant tout à coup tyrans et despotes absolus, inviolables (à la honte et à la ruine de la nation), quoique violateurs déterminés, se sont jettés sur le corps de cet arbre mistérieux et sacré, avec un acharnement outré, disputant comme en triomphe, à qui porteroit les coups les plus sensibles, et les plus profonds sur les mères branches du clergé et de la noblesse, à coups de haches, avec toute la rudesse de bucherons sauvages, enclins, tout joyeux d'abbattre et de détruire. . . (les insensés). Comme s'il étoit possible de détruire et de dégrader ces branches, sans altérer celle du peuple, qui y est si

---

(1) Il n'est pas un droit personnel, ou réel, public, ou privé, universel, ou particulier, qui ne soit établi par l'ancienne constitution du royaume ; c'est ne pas la connoître, que de soutenir le contraire. La sûreté des propriétés et des personnes contre les voies de fait, les privilèges de chaque classe de citoyens ; tout y est positivement et distinctement établi.

intimement liée, laquelle, par l'effet de la circulation en reçoit peut-être autant, et plus de sêve qu'elle ne leur en donne ; dont la mort doit nécessairement entraîner la sienne, et celle de l'arbre tout entier....

Tel a été le génie, ou plutôt le naturel, avec lequel se sont faites les opérations de cette élite de la nation, entraînée et comme forcée à en croire son air hypocrite, par les clameurs d'une populace gagnée, qu'on vouloit persuader être la voix du peuple : mais bien réellement, (ce qui sera une honte éternelle pour la nation), par les discours empoisonnés, de séditieux orateurs, portant la faux de la mort sur la tête des citoyens, et vomissant du cratère d'un vil caffé, ouvert par l'effort irrésistible de l'or et des factions, une flâmme noirâtre, avec une lave infecte et dévorante, à laquelle la discorde avec un souris amer venoit allumer toutes ses torches funèbres, pour incendier les quatre coins du royaume, tout à la fois.... Périssent à jamais, jusqu'aux noms des chefs, et des agêns de cette ligue infernale !.... Puissent tous leurs semblables pour le bonheur des mortels, retourner aux enfers qui les vomirent !... Il n'est pas jusqu'à la cime éclatante de l'arbre, que ces audacieux n'ayent attaqué de leurs parricides mains..... Ils-ont isolé de ses

rameaux superbes ; ils ont déchiré et presqu'ensanglanté cette tête majestueuse (1), dont le front noble et imposant, voyoit à ses pieds, l'orgueil des nations, s'élevoit jusqu'aux nues en dépit de la foudre et des vents, et fesoit l'ornement, la force, et la gloire de la nation ; l'asyle des rois, et le réfuge des peuples de la terre . . . Ennemis de l'empire François, triomphez !... La malice, l'envie, l'orgueil, l'ingratitude de ses propres enfans, ou des étrangers nourris et engraissés dans son sein, ont plus faits pour sa ruine, que les efforts et les armes de toutes les nations réunies.... Mânes de nos rois, conquérans, vainqueurs, et peres du peuple, que vous devez gémir ! . . .

---

(1) Les journées des 5 et 6 octobre ont montré tout ce que peut la fureur, et ce que ne peut pas la lâchete. Cent mille bandits se sont portés à Versailles, enflammés de la rage de massacrer. Heureusement leurs chefs, qui avoient bien toute l'ambition, et tous les crimes des Cromwel, des Faisfax ; des Ireton, des Lambert, &c. &c., n'en avoient ni la capacité, ni le courage. Les bras des brigands ont été comme enchaînés, en voyant leurs chefs les pousser par derrière, déguisés comme des lâches, aux meurtres et au carnage, au lieu de leur frayer le chemin, en marchant à la tête. O Providence !

LE

LE CAMBALUSIEN.

Tout cela, permettez-moi, Monsieur, de vous le dire, ne suffit pas encore dans la crise où vous êtes, ni pour réparer les maux, ni pour résoudre le problême du principe de vos calamités... Le ministre a-t-il apporté des biens en France? (Pardonnez, si j'en reviens à lui, ayant en mains la machine du gouvernement, c'est aussi par ses mains, faut-il croire, que sont dirigés les ressorts et les mouvemens; et c'est dans cet esprit que je vous prie de prendre toutes mes questions.)

LE PARISIEN.

Non; le ministre n'a apporté aucun bien; mais il en a acquis de considérables en France.

LE CAMBALUSIEN.

Ce n'est pas tout-à-fait la même chose. A-t-il du moins réalisé en propriétés territoriales, sises en France, les biens qu'il y a acquis?

LE PARISIEN.

Non, je ne crois pas qu'il y en possede aucune de ce genre; mais en revanche, il en possede une superbe dans son pays natal.

LE CAMBALUSIEN.

Est-il de la religion de l'Etat ? . . .

LE PARISIEN.

Non ; il est protestant, c'est-à-dire, d'une religion qui haît mortellement la religion catholique, qui est celle du monarque et de la nation, et de plus altière (1).

LE CAMBALUSIEN.

Est-il d'un Etat monarchique, comme la France ?

---

(1) La religion protestante est ennemie du culte et d'images, inquiète, indépendante, républicaine par principes. C'est sous tous ces rapports que le grand Henri qui l'avoit professée, la jugeoit ; et c'est relativement à cet esprit d'indépendance, que ce grand Roi avoue qu'il s'est occupé, non sans chagrin, toute sa vie, de surveiller, et d'enchaîner ses desseins pernicieux. La reine Elisabeth disoit qu'elle savoit bien comment elle pouvoit contenter les catholiques ; mais qu'elle ignoroit encore ce qu'il lui faudroit faire pour contenter les Protestans, Puritains, ou Presbytériens.

LE CAMBALUSIEN.

Je pleure comme vous sur le sort de votre patrie. . . . Tout cela me confirme encore plus dans l'idée que ces destructeurs agissoient par des impulsions secrettes ; et si vous ne m'aviez dit quels sont les auteurs de ces procédés étranges, à la nature des attentats, je les prendrois pour une horde de sauvages, vivant sans loix, sans principes, sans religion, pires que les habitans de nos affreuses montagnes, quand ils débordent sur une nation policée pour la ravager. C'est un motif de plus pour moi de vous demander de plus grands éclaircissemens. Il est impossible d'abord qu'il n'existe pas un premier agent; et puisque vous ne le connoissez pas, il faut voir à le deviner. Vous m'avez dit que votre ministre est un parfait honnête homme, qu'il est un habile calculateur. Est-il François ?

ô puissance céleste ! . . . qui veillez sur les jours précieux de notre Roi et de son auguste famille . . . Les bons citoyens, les sujets fideles, humblement prosternés, vous offrent l'hommage de leur tendre reconnoissance . . . Hélas ! combien un peu plus d'audace causoit de crimes de plus ! . . . Et quels crimes ! . . .

LE PARISIEN.

Non....

LE CAMBALUSIEN.

.... Mais la nation est donc bien pauvre d'avoir recours à un étranger pour se gouverner ? Mais les loix d'un pays, l'esprit national, ne sont pas plus faciles à saisir par un étranger, que la finesse de la langue, la délicatesse d'expression, que la physionomie. Les Français d'ailleurs ont-ils oublié qu'ils ont été assaillis de troubles, toutes les fois qu'ils ont eu des étrangers à la tête du gouvernement ? Sans remonter plus haut, Mazarin ne donna-t-il pas sujet aux ligues de la Fronde ? Laws précipita la France dans un gouffre de maux.

LE PARISIEN.

Tout cela est juste, Monsieur; mais le ministre d'aujourd'hui doit faire exception. Les autres ne furent guidés que par des vues d'intérêt et d'ambition : celui-ci, au contraire, est reconnu pour avoir des vertus rares, et des lumières très-vastes en finance ; ce qui est un point capital dans un moment où nous n'avons pas le sol... Ses preuves sont faites là-dessus.

fusion, et causer la misere et l'appauvrissement des naturels du pays ; tout de même qu'un grand nombre de plantes exotiques ruine et étouffe à la fin les plantes indigènes. . . Maintenant, faites l'application vous-même. Jettez un coup d'œil sur la France; retrogradez d'un demi siècle; considérez bien sa position actuelle ; calculez les étrangers qui sont dans son sein, leur occupation presque générale vers les opérations de négoce et de banque ; la destination de leurs richesses acquises, dont presque aucune n'est réalisée en fonds territoriaux; la transmigration furtive et frauduleuse qu'ils en font dans le moment, comme l'a très-sagement observé un membre éloquent du clergé dans l'Assemblée nationale; le danger et les effets funestes de ces fortunes volantes, et très-souvent volées, à la faveur de l'usure et de l'agiotage les plus désordonnés ; le ton d'insolence, d'orgueil, d'indépendance de ces nouveaux parvenus, si contraires à nos sentimens honnêtes et soumis. Voyez le royaume laissé à sec de numéraire, comme un grand fleuve, qui perd ses eaux ; et tandis que l'argent s'envole dans la patrie des étrangers qui l'ont accaparé en France ; voyez l'Assemblée nationale, par un décret dont on ne peut justifier le motif, jetter sur les seuls biens territoriaux tout le fardeau des impôts ; toute la charge exhorbi-

tante de la dette publique, immensement accrue par le gaspillage des finances, dont tout le profit s'est précipité, arrêté et accumulé dans les caisses des banquiers, des agens de change, des capitalistes, des gens à argent, des gens d'affaires, des agioteurs, presque tous étrangers, venus en France des quatre coins de l'Europe, comme des nuées de vautours, pour y faire fortune, et pour enlever la fortune de l'Etat, dès que les sombres nuages des troubles et des factions font pressentir quelque désastre; d'où il arrive que le clergé, la noblesse et le peuple des campagnes, qui constituent à eux seuls le vrai peuple, sous les rapports politiques; dont les sentimens, l'esprit, les intentions tendent au même but de la prospérité de l'état; pour qui la glebe, cette chaîne pésante et agréable à la fois de l'amour de la patrie, est une attache molle et solide, qui fixe leurs goûts; leurs existences, leurs penchans, et toute leur ame, autour de leurs dieux Pénates; qui, toûjours prêts à tous les sacrifices, pour le soutien de la chose publique, s'executent promptement, sans déliberer sur le terme ni sur les moyens du remboursement de leurs avances, qu'ils n'exigent pas; sans calculer aucune espèce d'intérêt, qu'ils dédaignent, ni à dix; ni à vingt; ni à cent pour cent, comme font tous les cupides

LE PARISIEN.

Non ; il est d'un Etat républicain, et de plus né dans ce que nous appellons la roture.

LE CAMBALUSIEN.

De manière que votre ministre n'est ni catholique, ni Français, ni monarcrate, si je puis m'exprimer ainsi, ni noble. A ce compte-là, il se trouveroit armé de quatre préjugés bien puissans contre la nation, si ses vertus n'en réprimoient l'ascendant. Préjugé de dogme, préjugé de naissance, préjugé de gouvernement, préjugé de nation..... Que de préjugés pour quelques vertus !... Que de vices politiques, pour des qualités du cœur !.... Préjugés que moi, à mon jugement de Tartare, je regarde tous absolument indestructibles, malgré tous les efforts des plus sublimes vertus ; car il est impossible de cesser de tenir à son opinion, en fait de dogme, à son berceau, à son gouvernement, à sa patrie ; et pour parler avec la franchise d'un habitant du Mont-Taurus, je sens bien que si je résidois long-tems en France, je deviendrois Français, par l'effet de cette aménité et ces manières engageantes, qui séduisent et qui enchantent ; mais je sens en même

tems que je conserverois toujours un peu de mon naturel de Tartare, et que malgré les modes, les habits, et les manières à la Française, dont je tâcherois de me bien déguiser, j'aurois toujours un fonds de brutalité et de rapinerie Tartaresques (1). Je ne crains pas d'avancer, Monsieur, qu'il en est des hommes comme des plantes, lesquelles, transplantées en pays étranger, sont sans cesse entraînées par le seul instinct de leur conservation, à s'approprier (coûte qu'il coûte) des sels, et un mode de végétation analogue au climat dont elles sont indigènes ; et poussant la comparaison plus loin, je pourrois ajouter que trop d'étrangers dans un Etat sont dangereux, par la raison qu'affamés d'argent, d'ambition et d'avarice, sans aucun esprit de patriotisme qui les retienne, attirés par le seul appas du gain, comme une vermine vorace et parasite, ils doivent tôt ou tard porter dans l'Etat qu'ils dévorent, le trouble et la con-

(1) Qu'on demande à un Genevois si, dans tel pays qu'il habite, il se dépouillera jamais de l'esprit de faction, et sur-tout de la passion pour l'argent, et de son amour effrenné pour l'agiotage, qui en est le canal, à la vérité, le moins pur ; mais aussi le plus abondant.

reng ; que le singe est toujours singe ; le Genevois toujours Genevois aimant l'argent ; le sectaire toujours lié à sa secte et toujours turbulent ; le Juif toujours Juif, fesant l'usure, le Français toujours Français, leger, volage, aimant le plaisir et la gloire ; et le tartare toujours tartare, guerroyant, rapinant et dévastant : vous voyez que je fais les honneurs de ma patrie, sans plus de ménagement que pour les autres ; passez moi cette légere diatribe, ce n'est pas mon caractère. — Mais, c'est que votre obstination me donne de l'humeur.... De quoi s'agit-il en effet entre nous ?.... Nous cherchons la vérité, n'est-ce pas ?.... Nous courons après le fil qui doit nous guider à travers le labyrinte obscur des divers intérêts qui se croisent et se confondent ; notre plan est, en remontant aux causes premieres, de nous assurer des resultats, et de parcourir jusqu'à la source de cette fatale discorde, qui substituant le plus affreux cahos au bel ordre des loix primitives ; menace d'engloûtir la France dans un abîme de maux irréparables.

Sous ce coup-d'œil, suivons notre démonstration ; et d'abord, considérez Monsieur ; que de chacun des quatre préjugés, il doit naître naturellement un sentiment d'antipathie réciproque de la nation, des divers ordres de l'état et du

gouvernement envers le ministre, et du ministre contr'eux tous ; susceptible par l'opposition de principes et de sentiment, de causer des maux d'autant plus dangereux que ses vertus seront plus éminentes.... avec des principes incohérens, point d'homogénité.... Les resultats seront la preuve de mon systême. Mais auparavant de déduire les conséquences, souffrez que je vous fasse encore une question.

L'assemblée des Etats-Généraux est-elle formée et composée, comme l'ont été les anciennes ?...

LE PARISIEN.

Non..... ; et dans un objet très-essentiel, on y a fait un changement très-important, dans le nombre des représentans du Tiers-Etats, qu'on a porté lui seul en nombre égal des deux principaux ordres, du clergé et de la noblesse (abstraction faite encore des curés, tenant presque tous par la naissance, et par conséquent, selon vous, par préjugé, à la classe du tiers-Etat).

LE CAMBALUSIEN.

C'est fort bien dit, Monsieur, et croyez qu'il faut compter pour beaucoup le préjugé de nais-

manipuleurs d'argent ; exprimant, rognant partie de sa substance, à force de le fatiguer de place en place, et de main en main : mais généreusement, loyalement, avec le désintéressement dont un citoyen propriétaire territorial, est seul capable ; et dont les Romains, plus qu'aucun peuple du monde ; tant que tout habitant, pour être citoyen, dût être propriétaire territorial, ont été de parfaits modèles, d'où il arrive, dis-je que le clergé, la noblesse et le peuple des campagnes restent seuls exposés à toute la fureur de l'orage et tous les coups de la foudre ; sans que jamais la plus petite parcelle de la dilapidation des finances soit parvenue jusqu'à eux, pour alléger la charge qui les accable.... Mais, c'en est assez là dessus ; nous déveloperons mieux ce sujet dans un entretien particulier....

Pour revenir à l'empire des préjugés dont je me déclare le tenant, envers et contre tous, je ne puis vous dissimuler qu'il suffiroit d'un seul des quatre, dont votre ministre est entaché, pour exclure des premiers emplois publics, l'homme le plus habile, le plus vertueux et le plus grand ministre, parmi nous, qui ne sommes que des tartares, grossiers et peu civilisés : mais l'air pur des montagnes que nous habitons, nous donne comme par instinct, si vous voulez une, pénétra-

tion vive, un jugement sur, dont nous nous servons aves une confiance qui ne nous a jamais deçu en-fait d'intérêt national. Vous conviendrez qu'en cela du moins, tous barbares qu'on nous re-garde, nous nous rapprochons plus que les français des peuples les plus éclairés, qui vous environnent.

LE PARISIEN.

Votre réflexion est juste, Monsieur ; il faut convenir en effet, que ni l'Anglais, ni le Hollandois, ni le Suisse, ni le Genevois, n'admettent à la tête de leur gouvernement ; ni un français, ni un Catolique.... Mais tout cela ne peut détruire la bonne opinion que nous avons de notre ministre.....

LE CAMBALUSIEN.

Monsieur, je ne cherche point à l'affoiblir. Je crois sincerement à ses vertus, autant que tout autre : mais je crois encore plus à la force du naturel, à l'empire des préjugés, aux liens des habitudes phisiques, religieuses, morale et politique, dont l'élasticité rompt dans un moment ou dans un autre, les plus grands obstacles ; ce qui fait dire avec raison que le Caque sent toujours le ha-

nente et indivisible du trône, fesant d'un roi de France, d'un descendant auguste de Clovis, de Charlemagne, de Saint-Louis, un roi de deux ans, ou, pour parler le langage Iroquois, d'un Iroquois de Province, un roi d'*une législature*)... O comble du blasphême et de la démence!... ô puissance des préjugés, et de l'antipathie qui en émane! . . . O sectaires républicains! ô législateurs absurdes! ô sophistes démagogues! qui ne faites que patauger dans les sentiers de la politique et des loix! — J'espere bien que nous aurons un entretien particulier sur cette sanction, dont le sceptre est le signe respectable; et je me flatte d'en établir le droit sacré contre toutes les opinions, tous les décrets, et tous les préjugés de l'univers). Cependant, voyez comme s'avance la vérification de mes quatre préjugés....... Voyez-la démontrée dans tous ses chefs, ma proposition, qui vous a tant étonné, que les plus sublimes vertus, les intentions les plus pures, étoient insuffisantes pour éteindre ni extirper radicalementnos préjugés; que l'homme tenoit toute sa vie à son opinion, aux langes de son berceau, à son être politique, et au climat qui l'a vu naître. Prouvons maintenant par l'application des résultats à chacun des préjugés, l'effet et la force de ce sentiment d'anthipathie, aussi indestructible que funeste au bien d'un empire; et n'oublions

jamais que ni les talens du Cardinal Mazarin, ni la science fiscale du calculateur Laws, ni toutes les vertus de votre ministre, n'ont pu, et ne pourront manquer d'être une cause de troubles et de factions en France, et que c'est une loi de bonne politique, dont on ne doit point s'écarter, de n'admettre jamais aux premiers emplois publics, aucun étranger, comme font l'Angleterre, Geneve, la Suisse, la Hollande, et tous les Etats bien et sagement ordonnés. En effet, les talens d'un ministre étranger, dénigrés plus facilement, et sans respect pour personne par de rivaux jaloux de sa gloire, ou dévorés d'ambition ; ses vertus isolées, rendues impuissantes, faute d'appui et de soutien, dans un pays où le ministre n'a ni famille, ni parens ; ni amis ; un air tout étranger : une patavinité, si je puis m'exprimer ainsi, dans le langage et dans les manières, dissonore et choquante à l'oreille et aux yeux d'un peuple minutieux et susceptible jusques sur la tournure, sur la délicatesse des sons, et sur la beauté de l'organe ; une perpétuelle contradiction de ses goûts, de ses sentimens avec ceux des naturels du pays ; enfin, que sais-je ? certaine répugnance invincible que l'on sent à obéir à un étranger ; une forte prévention, dont le grand nombre ne peut se défendre ; tout nous force de reconnoître que quelques soient

sance. Voilà déja un point de gagné. Il ne me reste plus qu'à savoir par quelle influence cette majorité a été introduite; quel est en un mot l'auteur et le protecteur de cette innovation ?...

LE PARISIEN.

C'est le ministre; c'est lui qui, par un mémoire très-pathétique et déterminant, prononcé en plein conseil, il y a eu un an au mois de décembre dernier, avec toute l'onction d'une ame forte et sensible; pénétré de cette idée que l'admission du tiers-état, égal lui seul aux deux ordres du clergé et de la noblesse, étoit l'unique moyen d'opérer le bien dont le royaume avoit besoin pour se réparer; c'est lui, Monsieur, qui entraîna le suffrage du roi pour son système contre l'avis de son conseil... On rapporte qu'un évêque, voyant le roi décidé, se permit de lui prédire, avec la noble liberté d'un prélat attaché aux vieilles maximes, et par l'obligation inviolable de son serment de fidélité fait à la nation et au roi, de dire toujours la vérité en son honneur et conscience, pour la défense des loix fondamentales du royaume, que de ce jour Sa Majesté rendoit la couronne chancelante sur sa tête.

LE CAMBALUSIEN.

Monsieur, ce prélat assurément n'étoit pas un

Tartare ; mais il méritoit de l'être par la justesse de son jugement, et par sa grande pénétration. Il a vu ce que je vous ai dit, ce que nous voyons, et ce que malheureusement les faits n'attestent que trop. Ne parlons pas de ces horribles insurrections, triste et funeste ressource des factieux et des lâches ambitieux, aussi méprisables que le vil ramassis de canaille qu'ils ont employé. Réfléchissons seulement avec quel acharnement indécent, disons-le, rebelle et séditieux, l'on a disputé à l'Assemblée nationale, pendant quinze jours, si l'on accorderoit au roi la sanction royale (ce caractère éminent, et le seul propre de l'autorité du monarque ; et avec quel front l'on a osé scinder, et rendre suspensive (1) cette qualité perma-

(1) A l'appel de son nom sur le VETO, un avocat, le faiseur du grand œuvre, que l'on défie de réussir à faire le grand œuvre de la métamorphose de sa peau, et de ses oreilles avec un bouquet de roses *, impatient de faire briller son génie, englobant les deux questions à la fois, répondit prématurément trois sottises dans ces trois mots : (Non ; mais suspens).

* On sait qu'Apulée redevint homme, d'âne qu'il étoit, en mangeant des roses dans les mains du grand Prêtre, qui devoit l'initier aux sacrés mystères.

soient les vertus, les talens ; telles précautions, tels égards, telle déférence, qu'un ministre étranger emploie, il ne peut éviter de causer des convulsions et des révolutions dans un Etat, tant qu'il tiendra le timon des affaires ; sur-tout, sous un Prince trop bon et trop confiant. Admirez la justesse de mes inductions sur les effets des vertus de l'homme en place ; lorsqu'elles sont viciées du sentiment de cette antipathie de préjugés... Elle est frappante. Mazarin et Laws, qui n'avoient aucune de ces vertus éminentes, dont est doué votre ministre, faites pour attirer le respect, l'estime et la confiance universelles, ne causerent que des troubles, des cabales passageres, et presque locales. Celui-ci au contraire devient la cause sûrement involontaire (dans le fonds de mon cœur, je me plais, comme vous, à lui rendre justice) de la plus terrible révolution qu'ait jamais éprouvé la France .... tant il est vrai que l'incohérence du génie, des principes d'un ministre étranger, avec ceux de l'Etat qu'il gouverne ; ou plutôt que la force, la résistance, le combat opiniâtre de préjugé à préjugé seront dans tous les tems plus forts que l'empire de toutes les vertus ! ... (On peut dire, Messieurs les Français, que vous êtes un peuple inconséquent ; vous rendez sans cesse un hommage, même outré, à la sagesse, aux lumieres

des Anglais, vos voisins, et vos maîtres en politique; vous les imitez dans les choses frivoles, comme dans les graves; dans leurs usages, dans leur singularité, bientôt jusques dans les honneurs funéraires de vos criminels exécutés, sans songer que des préjugés dissemblables ne peuvent se plier à un mode d'esprit et de *raison* uniformes, et vous ne savez pas les imiter dans le choix de ministres aborigènes et ortodoxes).

ACTE II.

SCENE UNIQUE.

LA PERTE DES LOIX ET DE LA MAGISTRATURE.

CEPENDANT, vous la voyez, Monsieur, cette France, votre chere patrie, flottante au gré de l'imposture et des opinions des sectaires, égarée par les sophismes insidieux d'une tourbe de prétendus philosophes; (esprits faux ou méchans; ils ont osé publier que la puissance suprême (1) résidoit dans le peuple, confondant ainsi le pouvoir légitime, émané des loix d'un peuple policé, avec

(1) Rien n'est plus épouvantable que les systêmes proclamés par certains membres de l'Assemblée. Les uns, triplement parjures aux loix, à la société, au serment solemnel de magistrat, osent avancer que tout le voir suprême réside dans le peuple, qu'il est seul

la force impétueuse et d'instinct d'un peuple sauvage qui n'en a pas) ; pestes maudites des Etats,

---

maître : mais savent-ils, ces audacieux sophistes, ont-ils défini ce qu'est le peuple ? qui le compose ? du peuple vendu aux ligueurs ambitieux, aux factieux sectaires, aux novateurs avides, aux perfides représentans ; ou bien des citoyens sages et fideles, respectant comme sacrés et inviolables tous les devoirs tracés dans les loix primitives ; . . . d'autres, nourris de bonne heure aux troubles et aux factions étrangers ; que les dissentions sont les foyers ou la liberté se prépare ; que c'est au feu des insurrections, à la flamme des séditions que doit s'en faire le départ. . . . Ceux-ci (déistes ou athées) ; que ce seroit un procédé très-irreligieux que de décréter une prééminence à la religion de l'Etat, à cette religion si pure, dont les préceptes, la discipline, le culte, tout imprime, en caractères adorables, le respect, la soumission aux loix de l'Etat, à l'autorité sacrée du Roi, qu'elle nous représente comme l'image de Dieu sur la terre...

Ceux-là, enfin, traîtres, rebelles, insurgens audacieux ; que, dans le beau tems de la liberté, tout doit être actif, hors le pouvoir executif, qu'il faut rendre nul, avec le monarque, en qui seul il réside ; enfin, que tout doit être libre, jusqu'au plus vil scélérat, hors le Roi. . . .

dans lesquels, en déclamateurs factieux, en maîtres arrogans, sous le faux prétexte de liberté, d'égalité, d'humanité; plus hautains, plus esclaves, plus haineux, plus inhumains que qui que ce soit, ils ment la lèpre des erreurs, et le germe de miseres sans nombre, avec tout le dégoût fastidieux de la plus basse emphase, et du plus sot orgueil. . . .

Vous la voyez ébranlée dans ses fondemens, attaquée dans ses principes constitutifs, chancellante sous les foibles étais des décrets de l'Assemblée, posés tous en port-à-faux; en un mot, prête à périr, anéantie sous les décombres des ramparts des loix abattues; des maximes anciennes violées, de l'abaissement des deux premiers ordres de l'Etat, (tant de fois sauvé du naufrage par les armes et le courage de ses héros, et par le bouclier sacré de la religion); du renversement de toutes les provinces qui le composent, morcelées en départemens : enfin, tombant sous les ruines des Parlemens détruits. . . Des parlemens détruits! . . . . Arrêtons-nous un instant sur ces ruines... En bons triotes, arrosons de nos larmes ces débris respectables du plus ancien corps de la monarchie . . . . . Contemplons ces Compagnies célèbres, devenues criminelles peut-être, susceptibles de réforme, et du rétablissement d'une discipline intérieure, plus sévère, mais toujours respecta-

bles, et chères en tout point à la nation; dont elle ne devoit jamais souffrir qu'on osât blesser, ni la majesté, ni les droits ; à qui elle doit la la mort de l'Hydre du fanatisme, la chûte des chaînes et des buchers de l'inquisition, dont la noble fermeté, et les vastes lumieres ont sauvé la France du despotisme des ministres, de l'usurpation des étrangers, et des folles prétentions d'une puissance ultramontaine, redoutable et foudroyante; tant que le fanatisme armoit pour elles tous les bras, entraînoient tous les cœurs, dominoient les esprits, et égaroient toutes les têtes. Je vous rends, quoi qu'étranger cet hommage public, avec toute la terre.... Oui, conseils suprêmes de la nation ; c'est vous qui, composés du chef, des princes de son sang, des barons, des pairs, des premiers prélats du royaume, de tous les officiers de la couronne, des sénateurs français, formiez les parlemens de France, nés avec la monarchie, dont l'origine comme la sienne, se perd dans la nuit des temps ; dont les fonctions augustes embrassoient toutes les affaires publiques; la haute police, le grand criminel des francs, et la l'égislation. C'est à vous, et à la valeur de ses héros que la France doit sa durée, sa force et sa gloire. C'est vous qui avez conservez pendant treize cents ans, le feu sacré du patriotisme, en

maintenant dans toute leur vigueur ces loix primitives, qui fondèrent la monarchie. C'est vous qui fûtes les garants et les gardiens de ce contrat primordial, par lequel le Roi jura à la nation de régner par les loix ; et la nation jura aü Roi de lui obéir avec respect et soumission. Si les héros français, dans leurs vaillans emplois, cueillirent les lauriers qui entourent le diadême; c'est vous, c'est votre zèle, ce sont vos efforts, qui ont préservé la colonne mistérieuse de l'état, de succomber sous l'usurpation des étrangers, et sous les coups des factions intestines, au prix de votre liberté et de votre sang, vous avez scellé plus d'une fois sur sa base, les anneaux sacrés de l'autorité royale, reglée par les loix; et la liberté du peuple soumis à l'autorité du monarque.... Et vous êtes détruits !... Vous n'existerez plus !.... Qui vous remplacera ?... Et lorsque la tempête des factions, couvrant la France d'horribles nuages, fera gronder la foudre sur la tête du Roi et de la nation ; lorsque l'esprit de parti exhalant toutes ses fureurs, étouffera dans l'ame du peuple tout sentiment de patriotime : lorsque la nuit du cahos laissera le vaisseau de l'état, flottant sans le fanal des loix fondamentales, (cette infaillible et heureuse boussole des Empires), sur les écueils de l'intérêt, de l'ambi-

tion, de la vangeance, et de toutes les passions; déguisées en raisons de bien public, à la faveur du plus affreux désordre... Alors, si le sanctuaire des loix n'exixte plus; si le capitole est détruit. — Quels liens offriront un azile inviolable au Roi, et aux sujets fidèles pour s'y refugier?... Où portera-t-on les dieux tutélaires de la patrie?.. Mais aussi, quel aveuglement!... Quel délire?.. Comment! entraînés par le pur héroïsme d'un jeune magistrat, avez vous pû rejetter l'impôt territorial? appeller les Etats-Généraux (1); dont sûrement au fond, vous ne vouliez pas, et que vous ne comptiez pas qu'on vous accorde (ce fût

---

(1) Lorsque M. d'Esprémenil, l'organe des intentions de sa Compagnie, appella les Etats-généraux au salut du peuple, il fit céder au sentiment de l'amour de la patrie, tout intérêt personnel et de corps; mais il remit avec trop de candeur la boîte mystérieuse de Pandore dans les mains de téméraires audacieux, de jeunes indiscrets, profanant et corrompant tout ce qu'ils touchent; qui, en l'ouvrant sans un religieux respect, et sans une sage précaution, inonderent la France de maux et de désastres. Il livra, sans le vouloir, le feu sacré de la patrie, entre les mains sacrilèges de nouveaux Promothées, qui,

le cri de mort). Comment avez-vous pu refuser de vous former en Cour Pleniere ? cette Cour de France ; cette Cour ancienne et superbe de vos Rois et de la nation, dont l'appareil des lits de Justice n'étoit qu'une foible image, et qu'il étoit si facile de rendre la cour la plus parfaite de législation ; avec un rapport plus direct aux droits de tous les ordres de l'Etat ; en demandant qu'on y ajoutât deux membres de chaque Parlement de Province ; deux députés de chacun des trois ordres de chaque Province ; sçavoir, deux du clergé, deux de la noblesse, et deux du peuple. Vous formiez alors un Sénat national respectable, éminent, et des plus éclairés. Vous la regretterez, cette cour, qui vous fut proposée par le Roi avec tant de menagement, d'égards et d'attention pour les droits de la jeune magistrature aspirante !.... La France la regrettera ; le Roi la regrettera ; tous les Français la regretteront ; . . . tandis que, semblables au Sénat de l'ancienne Rome, au lieu de juges des Rois de la terre que vous étiez comme

---

loin de l'entretenir et le vivifier salutairement, pour purger le corps politique de l'alliage des abus, ne travaillerent qu'à l'attiser, pour incendier la monarchie, et le temple antique où reposoient, en sûreté, toutes les loix.

lui ; de gardiens des loix fondamentales, de boucliers impénétrables de l'autorité du Roi, et de la liberté du peuple, comme lui ; vous ne serez plus rien ; ou vous ne serez qu'une ombre vaine ; comme lui, vous périrez ; et comme lui, en périssant, vous entraînerez la perte du plus beau et du plus ancien royaume du monde... fruits déplorables de la fatalité des circonstances et des raisons d'Etat ; je ne croirai jamais (quoiqu'on veuille dire) de l'orgueil ni de l'avarice... Pour moi, je mourrois de douleur, si j'étois né Français.... O Français ! cessez de vous enorgueillir ; vous ne serez plus les Français de Clovis, de Charlemagne, de S. Louis, de François I, du grand Henri, de de Louis le grand ; vous ne serez plus, ce peuple valeureux ; volant des bras de l'amour à la guerre, à la gloire, au seul cri de l'honneur. Soutenant noblement, mais sans fierté, cette vanité louable de nation, sans paroître, ni plus ridicule, ni moins interressant : peuple libre et sensible, ne pouvant supporter, ni le ton du commandement, ni la gêne du devoir ; et pourtant executant l'un et l'autre à la rigueur, comme vos jeux et vos parties de plaisir, gaiement, sans règle et sans méthode ; allant même au de-l'à, quand c'est de votre pur mouvement : le génie national détruit ; votre belle énergie perdue ; l'héroisme français

éteint, vous ne serez plus les français de fontenoy; vous ne serez que les français de la bastille; vous ne serez plus enfin qu'un peuple comme un autre, et moins encore peut-être, pour n'avoir jamais su être vous mêmes; si, prennant des peuples, que votre assemblée dans son systême impolitique, semble avoir choisi pour modèle; (au mépris de votre sage et heureuse constitution, qui fût le type de toutes celles de l'Europe), ce qu'ils ont de plus défectueux, d'héterogêne à vos principes et à votre organisation, vous imitez des Anglais; la licence populaire, et l'abaissement de l'autorité royale : des Suisses, l'égalité, l'abolissement de la noblesse, et les opinions hétérodotes; des Anglo-Américains, la division des territoires, l'extinction des privileges, la confusion de tous les ordres, et les morcellemens ridicules des Provinces, adaptables peut-être à un peuple nouveau, qui se forme comme il veut, sans population, et sans rapport avec d'autres nations; mais impraticable dans un Etat formé comme la France; subsistant sur d'anciennes relations avec toutes les nations, cohérentes avec leurs loix et leurs constitutions respectives... (La grande révolution de l'Angleterre seule changea le systême de toute l'Europe). Savez-vous d'ailleurs, Monsieur,

comme j'envisage tous ces morcellemens, et ces dépécemens absurdes ?

LE PARISSEN.

Sans doute, vous regardez ces intersections des Provinces, comme un acheminement au grand œuvre de la liberté générale.

LE CAMBALUSIEN.

Point du tout; je les regarde au contraire comme une planche pour passer au plus complet despotisme, ou à la plus déplorable anarchie. Vous allez encore, je vous devine, crier au paradoxe; à la bonne heure, c'est mon avis, je le soutiens; je ferai mieux, je le prouverai.

LE PARISIEN.

Il est vrai, si vous permettez que je m'explique librement, que votre manière de juger des choses me paroît de plus en plus étrange. Je ne puis m'y faire.

LE CAMBALUSIEN.

Je ne m'en défends pas; je suis rarement de l'avis de tout le monde, quoique haïssant la contradiction et la dispute... D'un mot, je pourrois

vous persuader, et vous ramener à mon opinion; mais cela nous meneroit trop loin. A une autre fois, j'en prends l'engagement. Pour le moment, comme il est tard, je n'ajouterai plus qu'un seul mot pour l'honneur de mon systême, sur les quatre Préjugés; et à la gloire de ma petite vanité de Tartare, toute gonflée d'avoir vaincu un Français.

LE PARISIEN.

Monsieur, c'est dire trop. J'avoue que je suis frappé de la force de votre raisonnement. Quelquefois il me paroît si juste, que je suis prêt à me rendre, et que je me laisserois entraîner, si mon opinion étoit isolée; mais comme mon opinion sur le compte du ministre tient à l'opinion générale, vous avez beau faire, il vous sera très-difficile, et même impossible de la détruire. Ainsi, quoiqu'un peu ébranlé, je ne m'en tiens pas vaincu.

LE CAMBALUSIEN.

Et moi, je tiens, et je tiendrai contre toute la terre, à la vérité démontrée par les faits; ... et puisque vous ne voulez pas vous rendre de bonne grace, il faut vous battre dans les regles, et vous forcer jusqu'au dernier retranchement. J'offre le combat à outrance; j'en jette le gage.

LE PARISIEN.

Je le releve... J'accepte le combat : commencez l'attaque ; je vous attends de pied ferme.

LE CAMBALUSIEN.

Ah ! ... je respire d'aise, par un secret pressentiment de la victoire.....

LE PARISIEN.

Mais, qui choisirons-nous pour juge ?

LE CAMBALUSIEN.

Qui ?... L'assemblée des Etats, si vous voulez....

LE PARISIEN.

Non... Elle pourroit être suspecte ; elle en veut aux ministres.

LE CAMBALUSIEN.

Vous ne voudriez pas de l'ordre du clergé,... de la noblesse ? ... encore moins des Parlemens, n'est-ce pas ? — Eh bien, choisissons le public avec son opinion générale. Vous conviendrez que c'est faire beau jeu, et que vous n'attendiez pas tant de la rudesse d'un Tartare....

LE PARISIEN.

Comment ! de l'ironie aussi, Monsieur le Tartare ?... Sans compliment, un Tartare tel que vous, est un homme fait pour les beaux procédés.... Eh bien, soit ; le public.

LE CAMBALUSIEN.

Du reste, si vous voulez, choisissons le ministre lui-même ; je puis faire cet avantage avec un homme de son caractere, et de l'intègre probité dont vous l'avez dépeint. Je défere donc à son propre jugement ; et sur-tout au cri de sa conscience.... Les loix du combat, ainsi établies, il est tems de l'engager.

ACTE III.

SCENE UNIQUE.

LA PERTE DE LA RELIGION, ET DU CLERGÉ.

Répondez ; au lieu d'un ministre protestant, vous aviez eu à la tête des affaires, un de ces prélats estimable comme lui par ses vertus ; recommandable, comme lui par attachement à la religion de ses peres ; plein de respect et d'amour pour cette religion sainte, par le dieu qu'elle adore, sacrée et inviolable, comme religion de l'état.... Pensez vous que le clergé eut été bafoué, insulté, avili, bassement dépouillé, jetté jusques dans le plus vil denuement, avec le ton du sarcasme et de la cruelle ironie dans les discours de certains membres irréligieux, (je dirois presques sacrilèges de l'assemblée générale); et

et traités avec opprobre, et avec outrage comme le rebut de la société dans les rues de la capitale, peut-être de la France entière, par la canaille popularde.... On les a vûs, (... O honte... O abomination!) ces ministres des autels, n'oser plus se montrer; forcés de suspendre les pieux exercices de leur saint ministère.... Grand dieu! C'est ainsi que vous fûtes traité par un peuple ingrat et perfide, lorsqu'il se livra aux complots, aux erreurs, aux passions de ces faux prophètes... Comme si ces malheureux exclésiastiques nétoient pas des français; nétoient pas leurs parens, leurs fils, leurs frères ou leurs amis; on peut dire davantage, comme s'ils nétoient pas des hommes... O secte vindicative!.., Il y a cent ans révolus que vous fûtes révoquée, persécutée, chassée du royaume avec trop de dureté peut-être en quoi on a eu tort.... Que la vengeance quevous en prenez aujourd'hui, est cruelle!... Et que vous avez un bien plus grand tort!... (Car, vous nêtes jamais que les bâtards de la maison...) Qui regnoit alors au ministere?.. Un moine?.. Qui y regne aujourd'hui? un calviniste, un luthérien; l'un ne diffère pas de l'autre; ils ne furent tous deux que des novateurs hautains, cruels, interressés, et fanatiques, pour nous; pcfitons de ce

trait lumineux de l'histoire du monde, pour nous convaincre que les siècles ne changent point les préjugés, et que leurs résultats en tout temps, sont les mêmes.

ACTE IV.

SCENE UNIQUE.

LA PERTE DE LA NOBLESSE ET DE LA GLOIRE.

Si au lieu d'un roturier, vous aviez eu pour ministre un brave et loyal gentilhomme, un de ces chevaliers français de l'ancienne roche. Digne des premiers héros; dans qui brillèrent la générosité, la bravoure par dessus tout, le désir de la gloire et l'amour de la nation, qui portèrent le nom français par toute la terre, avec le bruit de leurs exploits........... Pensez-vous que la noblesse eût été dégradée; outragée; que ses droits acquis la plupart au prix de leur

sang, eussent été anéantis ?... Leurs privilèges honorifiques abolis; leurs biens enlevés; leurs châteaux mis en cendres; leur existence et celle de leur famille compromises cruellement, enfin, les premières têtes de l'état fugitives, et chassées ignominieusement des palais de leurs aïeux, de la terre qui les vit naître, et arrachée plus d'une fois des mains de l'ennemi, par la victoire ?...... N'a-t-on pas vû le peuple ivre de rage; mis en fureur par les plus atroces calomnies, dirigées par une ligue de sectaires etde factieux, trempées de fiel, d'or et d'argent, répandus à flots; courir après un gentilhomme, comme une meute de chien court après un cerf, ou une biche ?... N'a-t-on pas vu le Palais-Royal, ce volcan ténébreux, entouré, comme l'Ethna, de lave, et de bandits, vomir l'incendie et la mort; envoyer ses adresses sur le ton de décrets; diriger les insurrections, couronner les insurgens; payer et faire boire à longs traits des soldats traîtres au Roi, à leur général, et à leur serment; ordonner l'attaque de la Bastille, l'ouverture des prisons; s'érigeant en tribunal suprême, ni plus ni moins que le savetier de Messine, si horriblement invoqué par l'auteur exécrable de la France Libre; prononcer la grace des coupables; promener, et recevoir en triomphe le prétendu héros

de l'esclavage ; faire la distribution des maisons à brûler, à piller ; des hommes à tuer, des têtes à décoler, des cadavres à traîner, et des couronnes à décerner, pour recompense de tant d'horreurs ?

ACTE V.

SCENE UNIQUE.

L'esprit Français corrompu par l'influence des Etrangers.

Si vous aviez eu un ministre Français aborigêne, loyal, franc, désintéressé, bon Français; en un mot, d'un naturel trop facile peut-être à se livrer aux premières impressions; mais heureusement trop léger pour y persister; sur-tout ni Puritain, ni Presbyterien, ni indépendant, ni d'aucune de ces sectes nuisibles à la gloire de l'esprit humain, autant qu'au repos des sociétés, dont l'apôtre de Genève inonda et infesta l'Angleterre, et auxquelles l'histoire n'atteste que trop que l'on doit (1) l'épouvantable révolution de la Grande-Bretagne, et la fin tragique de son Souverain........

(1) Les divisions et la désunion du Corps Germanique; les troubles et les ligues de la France en sont une preuve bien funeste.

(Français!... que cette leçon vous serve, pour ne cesser jamais d'être Français et catholiques!... Soyez constamment attachés à la première, à la plus ancienne, et à la plus pure de toutes les religions ; celle que le premier de vos Rois adopta, pour vous transmettre comme le palladium de la superbe monarchie qu'il fonda ; la même que vous forçâtes le plus grand et le plus chéri de vos Rois, d'accepter pour régner sur vous... Chassez de votre sein quiconque, animé d'un faux zèle, chercheroit à propager l'erreur.... Que tout le monde vive parmi vous; mais tranquille et soumis : voilà la seule tolérance que la politique doive admettre, et qui doit suffire au sage de toutes les religions.

Si donc vous aviez eu pour ministre un Français, dévoué à sa patrie, comme ils le sont tous, plus jaloux de l'honneur et de la gloire de la France, que de son propre intérêt... pensez-vous qu'on eût vu régner de funestes divisions entre concitoyens, qu'un Français en eût égorgé un autre cruellement et de sang-froid?... Pensez-vous que la France, devenue étrangere à elle-même, peuplée peut-être de ces apprentifs apostés dans Paris par cet — par — et par — ; dont le sanguinaire parlement d'Angleterre se servoit pour faire passer ses attentats, et forcer à un consentement, ou à la fuite les prélats,

et les Pairs du royaume (membres du même parlement (observez bien cela), en les lapidant, et les menaçant de la mort? ... Pensez-vous qu'elle se fût armée contre ses propres habitans ; qu'elle eût déchiré ses flancs, pour voir traîner dans les rues les entrailles de ses enfans égorgés ; qu'elle se fût enfin portée à tant d'excès, au mépris, au scandale de toutes les nations?... Ah ! qu'à plus d'un égard je plains votre ministre. Il envisageoit avec transport tout le bien qu'il alloit faire, et il ne peut empêcher le mal affreux dont il est témoin... Quel chagrin plus mortel pour lui de voir ses bonnes intentions, toutes ses vertus (déja flétries peut-être de la noirceur des soupçons), enchaînées par la haine de ses rivaux, et par les complots détestables des gens de cabale, de secte et de fausse philosophie! ... O Necker ! (Si tû n'es pas un hypocrite, si tu n'es pas un imposteur dévoué en secret à ta secte, t'immolant pour elle, et immolant la France à ses fureurs), je vois ton ame défaillante et abîmée ; je te vois, couvrant ton front des deux mains, fondant en larmes sur tous les malheurs de la France, chercher des yeux, en frémissant, ce royaume, ta patrie adoptive, ta bonne nourriciere, qui t'aima d'une tendresse de prédilection, que dans les élans de ton génie, tu

promettois de rendre la plus riche et la plus heureuse monarchie. . . . Combien il est à craindre que ni tes pleurs, ni tes efforts, ni tes regrets ne puissent pas éteindre le feu des ligues et des divisions, dont elle est déchirée depuis huit mois ! . . . Avec des cœurs pervers qui ont juré le mal, une bonté de plus n'est qu'une raison de plus d'audace. Ce n'est que par de grands coups que l'hydre peut être abattue ; et plus elle reprend de têtes, plus il faut redoubler de coups . . . .

Car, enfin, c'est le comble de l'impudence et de l'audace à quelques vils factieux, sectaires, sophistes, novateurs, agioteurs, formés de la lie du peuple, de débauchés perdus de crimes ; d'ambitieux accablés de dettes, affamés d'argent et d'honneurs, et de chefs de parti remplis de vices, d'oser prétendre que toute une nation devienne la victime de leurs projets sinistres, et de leurs sacrileges attentats. . . Jeune guerrier ! digne de vos ancêtres, que le génie de la France semble avoir placé pour la sauver, montrez-vous tel qu'ils furent, tel qu'ils seroient à votre place ; pleins de zèle et de courage pour défendre votre sainte religion, l'autorité du Roi et la liberté du peuple. Ce n'est que par là que vous pouvez vous assurer de bien mériter de la patrie, et d'obtenir les suffrag

de tous les bons Français et des vrais patriotes. Ce n'est qu'en terrassant les traîtres et les méchans... Pours les bien reconnoître, et de peur que le zele vous égarant, vous ne confondiez les crimes du cœur avec les crimes des circonstances, qui seroient des vertus dans des tems plus calmes, par le motif qui les inspire, ne perdez pas de vue la boussole de l'ancienne constitution; (car celui-là est traître à la patrie, qui conçoit le projet de la renverser, de tel prétexte de plus grand bien public, de tel zele hypocrite qu'il couvre son attentat...) Ayez toujours devant les yeux que le salut de la monarchie repose sur trois bases, la religion de l'Etat, l'autorité du monarque réglée sur les loix, et la liberté du peuple soumis à ces loix; qu'il faut conserver ces trois vertus, d'où dépendent sa force et sa durée, comme le feu sacré de la patrie... Il est constant qu'il existe des violateurs, cabalant, complottant contre ces loix fondamentales, même parmi ceux destinés par la nation à les remettre en vigueur, et à leur rendre tout leur éclat. Puisque nous voyons, avec la plus grande affliction, la religion attaquée, ou détruite dans la proscription et le rebut de ses ministres, et dans la spoliation de ses biens; l'autorité du Roi dégradée, avilie dans une honteuse dépendance; la liberté du peuple aliénée, et confondue dans

les horreurs d'une licence effrenée; . . . Par-tout où vous trouverez une de ces trois bases renversée, une de ces trois loix fondamentales attaquées : .. frappez sans hésiter. Là, est le crime; là, est le coupable. A ce prix, vous êtes le leude, le fidele du Roi, selon le serment que lui fait tout gentilhomme en naissant, de l'aider de ses conseils, et de défendre les loix du royaume jusqu'à la mort; à ce prix, vous êtes le sauveur de l'Etat, et l'ami des Français. Lisez vos devoirs dans l'histoire des faits mémorables de vos ayeux. Voyez-les, au retour des campagnes et des guerres dans les pays étrangers, toujours fideles à la patrie, toujours soumis à leur Roi, toujours amis du peuple; défenseurs des loix fondamentales du royaume, et ennemis de quiconque eût osé y porter atteinte; et ce qui veut tout dire, toujours Français. . . . Comme un brave chevalier, bon citoyen, prouvez par votre conduite soutenue et désintéressée, qu'il n'appartient qu'à de vils diffamateurs, à des libellistes affamés, à des novateurs hardis, à des rebelles, à des brigands, d'avilir, d'outrager, et d'incendier la noblesse du royaume; aux libéralités, aux fatigues, au courage, aux blessures, au sang, de laquelle les arts, le commerce, l'industrie, les lettres, les loix même doivent la force qui les protège, la paix

qui leur donne la vie , et tous les avantages qui leur vont donné jusqu'ici la prééminence sur toutes les nations ?.. quoi , pour constituer la félicité du peuple, faut-il l'abreuver du sang de la noblesse, versé de tout temps pour le défendre ? faut-il l'enrichir de la ruine des magistrats, des biens du clergé consacrés à le protéger et à l'alimenter ?... Pour favoriser une partie de la nation , faut-il immoler l'autre ? Faut-il porter là le rire insultant ? ici, le deuil et les larmes. Ne peut on faire le bien, par la voie du bien ?.... Oh ! que la vertu , la vraie philosophie emploient des procédés bien plus doux, plus juste et plus modérés !... Soit pour la nature, soit pour la politique , c'est autant pour les ordres qu'on détruit , de perdre leurs prérogatives que ce seroit pour le peuple de redevenir ce qu'il étoit , esclave , et ce qu'il n'est plus, par la générosité des ordres qu'on immole moins à son avantage, qu'à la rage, à l'envie, et à la vanité (1).

---

(1) Louis XII fut appellé le Pere du peuple, pasce qu'il fit du bien à tous, respecta les droits de chaque ordre, et les conserva tous. Les procédés fascinoreux de la fascinoreuse cohorte qui mene l'Assemblée ont ravi ce titre glorieux au meilleur des Rois. En portant leur hache meurtriore sur les ordtes les plus éminens du royauure ; recommandables par leurs lumieres, leurs sacrifices et leurs

Prouvez qu'à votre exemple, tandisque les individus des diverses classes du tiers-états ne sont occupés dans leurs foyers, entourés de leurs femmes, de leurs enfans, que de loisirs et de passe-temps agréables, de gain, de négoce, de spéculation d'intérêt, d'usure, d'agiotage, d'opération lucrative, de banque ou de finance; le gentilhomme, sourd aux charmes du plaisir et de la fortune; insensible aux pleurs d'une femme et d'une famille, n'écoutant que la gloire, abandonne tout; vole à la guerre, pour y manger son bien, en re-

---

bienfaits . . . ils ont condamné Louis XVI à n'obtenir de la postérité, que le nom de Louis le Populaire. Le peuple, toujours près du besoin pour être accueilli, doit se montrer modeste, honnête et amical. L'impertinence et l'audace ont quelque chose de choquant, qui ferme les avenues et les cœurs des grands et des petits. La science de régner consiste à savoir, dans toutes les opérations d'Etat, chatouiller les goûts, l'amour-propre, et les penchans de chaque classe de la société. . . . L'heureuse magie! quaand le peuple, agréablement fasciné dans l'exercice de ses droits, ne se considere que comme un sujet très-soumis; tandis qu'il est en réalité un citoyen parfaitement libre. C'est là le ton des accords et de l harmonie sociale.

venir plus pauvre ; et souvent estropié. Faites observer au peuple obsedé d'erreurs et de mensonges infamans, que, tandis qu'un tas d'étrangers Juifs, Genevois, Banquier, Agens de change, courtier fesant la banque, l'usure et l'agiotage, artistes, artisans ; enfin tout ce qui compose cette immense classe qui ne vit que par les riches, attirent à eux les richesses du pactole, que la dilapidation des finances a fait déborder ; le gentilhomme non plus que le pauvre paysan n'en a pas recueilli la plus petite parcelle ; que, tandis qu'on laisse tant de fortunes, impies, sacrées et inviolables : on écrase le pauvre paysan, et le gentilhomme de la contribution exhorbitante du quart de son revenu ; pour achever de faire tomber entièrement la fortune de l'état dans les mains de ces avides maltotiers ; et laisser dans la misère ce peuple insensé qu'on nourrit des funestes chimères d'une liberté, et d'une égalité tristes et stériles, et que pour quelques pensions excessives données à des favoris, il n'y a pas de quoi tant crier, ni s'en prendre à la noblesse, qui ayant employé son temps et sa fortune au service, se ressent seule, plus directement de l'injustice de ces distributions ; vous seul, par votre zèle infatigable, par l'aménité de votre esprit ; aidé, et de concert avec le magistrat qui préside à la ville,

pouvez prevenir les cabales, faire sentir au parisien, jusqu'où il ségare, et dans quel abîme il se précipite ; instruire le peuple, le ramener à ses interêts, et à son vrai bonheur : empécher par une vigilance sans relâche, les effets des subordinations, des machinations ténébreuses, par lesquelles on cherche à l'égarer, et à le faire servir d'instrument aux passions des cabaleurs et des traîtres... Songez que votre position, si elle est très intéressante, est aussi extrêmement délicate ; qu'elle est du genre de celles dont le succès seul porte l'excuse, et fait toute la gloire ; que vous devez redoubler d'activité, d'autant que votre intérêt est lié au grand intérêt de la patrie ; qu'il faut vous entendre avec le magistrat, pour flétrir du sceau de la reprobation, ces livres pestiferés, infectés de calomnies et de personnalités odieuses, dont la proclamation turbulente est seule une insulte à la décence publique.

Qu'il est temps détouffer, et de boucher à chauxet à ciment pour m'exprimer ainsi, ces antres d'où l'esprit de parti, de faction, de secte, et de fausse philosophie, souffle sur la France tous les vents des séditions, et tous les nuages de la discorde : qu'il est prudent et nécessaire de veiller, de suivre à la piste tous les étrangers de mœurs, de patrie, de gouvernement, et sur-

tout de culte, que vous avez la coupable facilité de laisser parmi vous, dans les temps de deuil et d'orage : que vous devez defendre les loix fondamentales de la patrie, avec le même courage que, mandé par le Roi, vous fûtes défendre celles d'une terre étrangere.... Qu'enfin il faut punir les scélérats qui se font un jeu de votre misère et de votre ruine ; chasser irrémissiblement de votre sein, ces dangéreux apôtres de pretendue législation, qui, je ne sais, par quel motif, ni dans quel esprit diabolique se montrent ardens, infatigables à faire de vous, français paisibles, doux, loyaux et fideles royalistes, des sectaires fanatiques, des republicains turbulens, et de factieux démagogues ; cherchant, en détruisans vos loix, vos rangs, vos prééminences : votre organisation et votre heureuse liberté, mère de l'union et de la gaieté dans lesquelles vous vivez depuis des siècles ; (car, à coup sûr, un peuple gai, est un peuple libre), cherchant, dis-je, à vous faire adopter les instituts sauvageons des pays inhabités de l'Amérique déserte, où les règlemens municipaux de la petite municipalité, du très petit état de Genêve, ou les bils, brouillonement fouguesement, et factieusement débattus dans les Communes et les tavernes de Londres.... Que telle est la tâche que vous avez à remplir....

plir... Si vous voulez appaisser la tempête, ramener à flot le vaisseau de l'état, et lui redonner sa marche libre et paisible, au gré de la concorde et de l'union, entièrement liées au respect pour les loix fondamentales, au maintien de la liberté du peuple, et à la soumission à l'autorité du monarque....

ACTE VI.

SCENE UNIQUE.

LA PERTE DE LA MONARCHIE ET DE SA PUISSANCE. (1)

Enfin, si au lieu d'un ministre républicain, vous aviez eu un monarcrate défenseur né, et protecteur des droits sacrés de la couronne; contemplant avec un attrait inconnu à une ame républicaine, l'autorité du monarque, réglée sur les loix fondamentales du royaume ; comme le gage heureux de la liberté, de la concorde et du bonheur du peuple Français : instruit (ce que ne peut pas être un démagogue) par sentiment, par penchant de naissance, et comme par tradition, que, si quelquefois on a pu transgresser les préceptes des loix

(1) Voyez la Lettre aux Commettans de Mirabeau.

anciennes consacrés par la pratique de tant de siècles, et s'attirer des troubles, des malheurs par l'oubli ou le mépris qu'on en auroit fait, l'amour des rois Français pour leurs peuples, et le respect des peuples pour leurs rois, ont suffi seuls, (sans l'intermédiaire de prétendus régénérateurs (dont le ciel vous délivre (à l'aide de la discipline des loix primitives remises en vigueur) pour les ramener sous le joug salutaire de la subordination, et tout faire rentrer dans l'ordre ; sans effort, sans tous ces chocs tumultueux, ces entreprises, ses convulsions effrayantes, dont nos yeux sont affligés ; précipitant la ruine totale de la chose publique, au lieu de la rétablir) : et toujours avec le caractère inapréciable et bien touchant, propre peut-être au seul peuple Français, de la part du monarque, de la bonté d'un pere qui se réconcilie avec des enfans soumis et fidèles dont il est adoré.

Pensez-vous, monsieur, qu'avec un tel ministre, l'autorité royale eut été ternie ? l'éclat de la couronne obscurci ; la majesté du trône indignement prophanée ; le meilleur des rois donné en spectacle à la multitude insolente, en manières et en propos ; obligé de se prêter à la stupide et grossière curiosité d'une populace lancée brutalement par une horde de ligueurs et de factieux ; dont les

prétendues acclamations n'étoient que des clameurs tumultuaires et audacieuses ; forcé de se livrer seul à la merci d'une troupe innombrable de forcenés qu'on lui disoit être son peuple ; cannibales effrayans autant par leur armure bizare, grotesque et barbare, que par leurs regards farouches et leurs démarches égarées ; réduit à se voir captif dans son propre palais, désert, abandonné, isolé de presque toute son auguste famille ; privé de la société des princes et grands seigneurs de son royaume, n'ayant avec son auguste et infortunée compagne, pour toute consolation, que les larmes et les caresses de leurs enfans ; foibles rejettons d'une si glorieuse et si puissante race ; et sur-tout, éloigné de la garde de de sa personne sacrée, de cette garde courageuse et fidèle, dont les regrets, l'inquiétude et les tourmens les plus amèrs sont, de ne pas voir son roi, de ne pouvoir entourer sa personne adorée ; de ne pouvoir lui faire un rempart de leur corps, et mourir à ses pieds en combattant pour lui. . . Braves gardes-du-corps ! chevaliers pleins d'honneur et d'amour pour le prince que la nation avoit confié à votre garde ! généreux soldats, que pour une aulne de rubans et pour quelques gaîté de repas militaire, on a massacrés, décolés, déchirés en lambeau, promenés en triomphe avec une froide cruauté, in-

connue aux peuples les plus sauvages.. Quel démon peut avoir inspiré cet orrible carnage ? est-ce donc vous qui avez foulé le peuple, décoré de sa substance, ou englouti sa richesse ?.... est-ce vous qui avez détourné à votre profit les finances du royaume ? est-ce vous qui avez compromis la bonne foi et le crédit public par l'usure et l'agiotage ? avez-vous été, etiez-vous accapareurs, vendeurs d'agent ? monopoleurs, maltotiers, usuriers, agioteurs ? est-ce vous qui avez envahi la fortune publique ? comme les banquiers, de la cour, adhérans, associés, commandites, et cette nuée de vils courtiers, occupés du désastreux emploi de change, rechange, escompte et réescompte &c. &c. ; enfin, est-ce vous qui avez ruiné les familles par des procès sans fin et des chicanes sans nombre, comme ces vautours de chicanes devenus tigres et serpens à l'assemblée, de renards et de loups affamés qu'ils étoient au palais ?... que vous impute-t-on ? rien ; si ce n'est votre attachement invincible à votre auguste maître.... Que la foudre tombe en éclat sur les auteurs de ces abominations ! Puisse la France les connoître ! . . Tout Français connoit son devoir. . Trembrez lâches assassins ! que ferez-vous, lorsque le regne des tirans sera passé ?

intrépide gueriers ! vous gémirez long-tems des ordres pleins de sagesse sans doute ; mais bien désepérans par lesquels on a enchaîné votre valeur, et votre courage ; vous pleurerez toute la vie la perte auguste et irréparable à laquelle vous avez été condamnés.. Il vous reste du moins une consolation, qui est le prix de vos vertus ; c'est d'avoir satisfait à toutes loix de l'honneur, de l'amour et du devoir ; c'est le sentiment dont l'univers vous honore. Vivez contens de vous-mêmes.... Il vous reste Dieu et l'honneur... Tout le monde vous estime, vous loue, vous admire, et vous plaint ; et tout le monde abhorre, et abhorrera, dans tous les siècles, vos infâmes assassins, que toutes les nations vouent à l'opprobre, au mépris, à l'indignation publique, et à la vengeance divine.

LE PARISIEN.

Voilà ce qu'on appelle une attaque dans toutes les regles. Vous n'avez rien négligé pour vous assurer la victoire : quelle logique pressante ! quelle véhémence ! quelle force ! quelle intérêt dans les détails ! Si vous étiez Français, que feriez-vous de plus ? ... ah ! si ma nation pouvoit être désabusée ! si elle s'avoit, un jour, agir et pesner

par elle-même, et selon les vrais principes de sa constitution ! si elle s'avoit se préparer l'aurore de ses beaux jours, en immolant aux mânes des citoyens égorgés, les parjures, les traîtres, les scélérats, les factieux, qui avoient complotté et vendu sa ruine. . . .

Le Camealusien.

Sûr de vous convaincre, je l'étois d'avance de la victoire. Mais, en brave Français, vous n'avez voulu vous rendre qu'à la dernière extrémité. Il vous falloit cette lumière de plus, cette foible esquisse des résultats funestes des préjugés de votre ministre. Vous voyez qu'il n'y en a pas un, dont un préjugé ne soit la source. Pour ne vous laisser rien à desirer, jettez un coup d'œil rapide sur les événemens de sa vie publique. Par-tout vous trouverez la trace de l'empire des préjugés : elle fut toujours orageuse. Dans son premier ministère, les mécontens que firent ses réformes outrées; une guerre dispendieuse, l'empêchèrent de faire tout le bien qu'il vouloit, soit en le suspendant, ou contrariant ses plans; soit en le fesant renvoyer. Son livre de l'Administration des Finances, qu'il composa dans sa retraite, ne fut qu'une triste élégie, où il aspi-

roit, vers un public crédule, les soupirs de son ame affligée. Dans son ministere actuel, l'ambition des factieux, les ligues des méchans, les complots des sectaires et des mal-intentionnés, l'entraînent hors de sa sphêre ; captivent, pour ainsi dire, toute l'énergie de son ame ; corrompent ses desseins, brouillent ses plans, et le rendent, malgré lui, comme complice, ou coupable de tout le mal qu'ils font, qu'il n'a jamais pensé, qu'il n'a jamais voulu... Calonne, qui lui succede dans son premier ministère, cause la perte des finances, par les vices de son cœur dépravé ; et votre ministre, succédant à Calonne, cause la perte de l'État par l'effet des malheureux préjugés, qui ne sont pas de lui, qui ne dépendent pas de lui, et qu'il n'est pas en son pouvoir de détruire (parce que la nature et ses penchans sont plus forts, et plus puissans que la raison, que les vertus et les loix). Si les préjugés sont au-dessus des loix, c'est parce qu'ils dérivent du génie, de la tradition ; et que le sens des loix primitives fondamentales d'un peuple n'est jamais que l'esprit des préjugés de ce peuple. Ah ! qu'il eût été mieux pour lui (après l'événement du 12 Juillet) de s'ensévelir dans sa retraite, et de ne plus chercher à vivre qu'en creusant son tombeau. ! Sage comme il est,

croyons qu'il eût pris ce parti, si sa secte, dont il est le coryphée, n'avoit exigé de lui qu'il se acrifiât. (1)

Tels sont les derniers traits dont je me sers pour faire tomber tout-à-fait la prévention qui vous rend encore vacillant... Rendez-vous donc, Monsieur ... Si je me rends à l'éclat de toutes les

---

(1) La retraite de M. N. au mois de juillet a eu tout l'air d'une miſſion & d'un prêche circulaire. Il prit la route la plus longue, aspirant dans toutes les villes, parmi ses ses affidés ses doléances évangéliques sur la perte que fesoit la bienheureuse secte par son renvoi. Tous les sages ont improuvé son retour ; on a cru y voir une ambition révoltante, un acharnement contre la France, des desseins, des vues, des complots. Pour l'excuser, ses partisans ont publié qu'il ne s'étoit déterminé à revenir à la tête des affaires, que dans la scrupuleuse intention de sauver la fortune de tous ceux qui, à sa priere, avoient faits d'énormes fonds d'avance pour approvisionner la France de bled ... Tout cela est assurément très-beau, quand il seroit un des plus gros intéressés, ou qu'il n'eût pu supporter la séparation totale de ses vieilles et bien cheres idôles) l'escompte et l'agiotage).

vertus de votre ministre ; rendez-vous, à votre tour, à toute la force de ses préjugés, contre lesquels elles sont impuissantes ; et puisque nous voyons jusqu'ici que ses préjugés seuls régnent, qu'il fasse donc enfin régner aussi toutes ses vertus.

FIN